

REPUBLIQUE FRANCAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFECTURE DE PARIS

04 FEV. 2016

Bureau du contrôle de légalité
et du contentieux

METROPOLE DU GRAND PARIS

SEANCE DU CONSEIL DE METROPOLE
DU VENDREDI 22 JANVIER 2016

CM2016/01/03 – ELECTION DES VINGT VICE-PRESIDENTS DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS ET DE SEPT CONSEILLERS METROPOLITAINS MEMBRES DU BUREAU.

DATE DE LA CONVOCATION : 13 janvier 2016
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209
PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER, Président,
SECRETAIRE DE SEANCE : Robin REDA

ETAIENT PRESENTS : Dominique Adenot, Manuel Aeschlimann, Sylvie Altman, Marie-Hélène Amiable, François Asensi (jusqu'à 11h00), Éric Azière, Marinette Bache, Denis Badré, Pierre-Christophe Baguet, Dominique Bailly, Patrick Balkany, Catherine Baratti-Elbaz, Julien Bargeton (jusqu'à 11h40), Jean-Pierre Barnaud, Christiane Barody-Weiss, Françoise Baud, Jacques Baudrier, Pascal Beaudet, Patrick Beaudouin, Jacqueline Belhomme, David Belliard (jusqu'à 11h42), Zacharia Ben Amar, Jacques-Alain Benisti, Éric Berdoati, Jean-Didier Berger, Sylvain Berrios, Jean-Didier Berthault, Patrice Bessac, Julie Boillot, Jean-Paul Bolufer, Nicolas Bonnet-Oulaldj, Alain-Bernard Boulanger, Geoffroy Boulard, Céline Boulay-Espéronnier, Michel Bourgain, Philippe Bouyssou (jusqu'à 11h50), Patrick Braouezec (jusqu'à 11h05), Jean-Marie Brétilon, Daniel Breuiller, Jean-Jacques Bridey, Galla Bridier, Jean-Bernard Bros, Ian Brossat, Colombe Brossel, Frédérique Calandra, Patrice Calmégane, Vincent Capo-Canellas, Gilles Carrez, Luc Carvounas, Laurent Cathala, Éric Cesari, Régis Charbonnier, Raymond Charresson, Jacques Chaussat, Jean-Noël Chevreau, Hervé Chevreau (jusqu'à 10h42), Claire Clermont-Tonnerre (de), Yves Contassot, Gérard Cosme, Jérôme Coumet, Daniel-Georges Courtois, François Dagnaud, Philippe Dallier, Stéphanie Daumin, Stéphane De Paoli, William Delannoy, Richard Dell'Agnola, Christian Demuynck, Tony Di Martino, Olivier Dosne, Patrick Douet, Didier Dousset, Carole Draï, Corentin Duprey, Christian Dupuy, Nathalie Fanfant, Jean-Paul Faure-Soulet, Yvan Femel, Rémi Féraud, Léa Filoche, Michel Fourcade, Vincent Franchi, Jean-Christophe Fromantin, Jean-Baptiste Froment (de), Afaf Gabelotaud, Stéphane Gatignon, Bernard Gauducheau, Jacques Gautier, Jean-Michel Genestier (jusqu'à 12h12) , Sylvie Gerinte, Jean-Jacques Giannesini, Christophe Girard (jusqu'à 12h15), Claude Goasguen, Nicole Goueta, Philippe Goujon, Emmanuel Grégoire, Eric Grillon, Didier Guillaume (jusqu'à 10h50), Gérard Guille, Jean-Jacques Guillet, Daniel Guiraud, Antoine Guissepponne, François Haab (jusqu'à 10h50), Sakina Hamid, Marie-Laure Harel, Eric Hélard, Michel Herbillon, Anne Hidalgo, Thierry Hodent, Frédéric Hoquard, Ivan Itzkovitch, Christine Janodet, Patrick Jarry, Halima Jemmi, Bruno Julliard (jusqu'à 11h40), Carinne Juste, Philippe Juvin, Marie Kennedy, Jean-Claude Kennedy (jusqu'à 10h45), Bertrand Kern, Olivier Klein, Nathalie Kosciusko-Morizet, Marie-Pierre La Gontrie (de) (jusqu'à 11h40), Grégoire La Roncière (de), Laurent Lafon, Jean-François Lamour, Philippe Laurent, Christine Lavarde-Boëda, Franck Le Bohellec, Jean-Yves Le Bouillonnet, François Le Clec'h, Patrice Leclerc, Françoise Lecoufle (jusqu'à 11h24) , Catherine Lécuyer, Eric Lejoindre, Marie-Christine Lemardeley, Michel Leprêtre, Marie-Pierre Limoge, Jacques Mahéas (jusqu'à 10h45), Séverine Maroun, Hervé Marseille, Brigitte Marsigny, Jacques JP Martin, Pierre-Yves Martin, Valérie Mayer-Blimont, Claire Mayoly-Florentin, Fadila Mehal, Eric Mehlhorn, Jean-Loup Metton, Virginie Michel-Paulsen, Jean-Louis Missika, Joelle Morel, Georges Mothron, Gauthier Mouglin, Christophe Najdovski, Jean-Charles Negre, Frédéric Nicolas, Jean-Marc Nicolle, Pascal Noury, Patrick Ollier, Anne-Constance Onghena, Didier Paillard, Philippe Pemezec (jusqu'à 11h42), Mao Peninou, Carine Petit, Danièle Prémel, Raphaëlle Primet, Robin Reda, Yves Révillon, Laurent Rivoire, André Santini, Marielle Sarnez (de), Gilles Savry, Eric Schlegel, Jean-Pierre Schosteck, Marie-Christine Segui, Jean-Yves Senant, Georges Siffredi, Sylvie Simon-Deck, Anne Souyris, Jean-Pierre Spilbauer, Dominique Stoppa-Lyonnet, Anne Tachene, Azzedine Taïbi (jusqu'à 11h52), Michel Teulet, Sylvine Thomassin, Yves Thoreau, Patricia Tordjman, Ludovic Toro, Georges Urlacher, Martine Valleton, Corinne Valls, Sophie Vally, Laurent Vastel, François Vauglin (jusqu'à 11h50), Alain

Vedere, Pauline Véron, Dominique Versini (jusqu'à 11h54) , Alexandre Vesperini, Jean-Marie Vilain, Jean-François Voguet.

ETAIENT REPRESENTES : Christian Cambon (pouvoir à Michel HERBILLON), Marie-Carole Ciuntu (pouvoir à Jean-Paul FAURE-SOULET), Vincent Jeanbrun (pouvoir à Robin REDA), Jean-Christophe Lagarde (pouvoir à Vincent CAPO-CANELLAS), Rémi Muzeau (pouvoir à Patrick OLLIER), Gilles Poux (pouvoir à Didier PAILLARD), Jean-Michel Genestier (pouvoir à Jacques Gautier à partir de 12h12), Christophe Girard (pouvoir à Emmanuel Grégoire à partir de 12h15), Philippe Pemezec (pouvoir à Jean Didier Berger à partir de 11h42), Dominique Versini (pouvoir à Pauline Veron à partir de 11h54), Azzedine Taïbi (pouvoir à Sylvine Thomassin à partir de 11h52), François Vauglin (pouvoir à Carine Petit à partir de 11h50), Philippe Bouyssou (pouvoir à Françoise Baud à partir de 11h50), David Belliard (pouvoir à Anne Souyris à partir de 11h42), Marie-Pierre La Gontrie (de) (pouvoir à Catherine Baratti-Elbaz à partir de 11h40), Bruno Julliard (pouvoir à Colombe Brossel à partir de 11h40), Julien Bargeton (pouvoir à Marinette Bache à partir de 11h40), Françoise Lecoufle (pouvoir à Marie-Christine Segui à partir de 11h24), Patrick Braouezec (pouvoir à Pascal Beaudet à partir de 11h05), François Asensi (pouvoir à Dominique Adenot à partir de 11h00), Jean Claude Kennedy (pouvoir à Michel Leprêtre à partir de 10h45), Didier Guillaume (pouvoir à Marie Kennedy à partir de 10h50), Jacques Mahéas (pouvoir à Gérard Cosme à partir de 10h45), Hervé Chevreau (pouvoir à Jean-Christophe Fromantin à partir de 10h42), François Haab (pouvoir à Fadila Mehal à partir de 10h50).

ETAIENT ABSENTS : Xavier Lemoine, Thierry Meignen,

Le Président de la Métropole du Grand Paris expose à l'assemblée ce qui suit :

Par délibérations de ce jour, il a été procédé à l'élection du Président de la Métropole du Grand Paris, arrêté à vingt le nombre des Vice-présidents et fixé la composition du bureau comme suit : le Président, les vingt Vice-présidents, huit conseillers métropolitains.

La présente séance verra l'élection des vice-présidents et de sept conseillers métropolitains membre du Bureau et Il sera procédé à l'élection du huitième conseiller métropolitain membre du Bureau lors d'une prochaine séance

En application des dispositions des articles L.2122-4, L.2122-7 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection des vingt Vice-présidents et sept conseillers métropolitains se déroule au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Compte tenu de l'ampleur et de la lourdeur pour procéder à 27 scrutins successifs à l'urne, et considérant que le vote électronique respecte les caractères uninominal et secret, il est proposé de procéder par vote électronique. Pour ce faire, en application des dispositions du CGCT, et notamment son article L 2121-21, un vote à l'unanimité de l'Assemblée est requis.

LE CONSEIL DE METROPOLE

Entendu cet exposé ;

Vu l'article 12 de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et l'article 59 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-4, L.2122-7, L.5211-2 et L.5211-10 ;

Vu la délibération CM2016/01/01 de ce jour portant sur l'élection du Président de la Métropole du Grand Paris;

Vu la délibération CM2016/01/02 de ce jour portant sur la détermination du nombre des Vice-présidents et la composition du bureau de la Métropole du Grand Paris ;

Vu le procès-verbal des opérations de vote

Considérant que par un vote à l'unanimité, le Conseil a décidé de procéder à un scrutin secret uninominal par voie électronique

PROCEDE A L'ELECTION des vingt Vice-présidents de la Métropole du Grand Paris et de sept conseillers métropolitains membres du Bureau par voie électronique.

PREMIERE ELECTION, ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

EST CANDIDATE à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: Mme Anne HIDALGO

Résultats du vote :

Nombre de votants : 207, nombre de bulletins POUR: 202 ; nombre de bulletins CONTRE : 2 ; nombre de votes ABSTENTION : 3 ; nombre de suffrages exprimés : 204, majorité absolue : 103.

Mme Anne HIDALGO ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu premier Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

DEUXIEME ELECTION, ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: M Gilles CARREZ

Résultats du vote :

Nombre de votants : 204, nombre de bulletins POUR: 204 ; nombre de bulletins CONTRE : 0 ; nombre de votes ABSTENTION : 0 ; nombre de suffrages exprimés : 204, majorité absolue : 103.

M. Gilles CARREZ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu deuxième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

TROISIEME ELECTION, ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: M André SANTINI

Résultats du vote :

Nombre de votants : 205, nombre de bulletins POUR: 191 ; nombre de bulletins CONTRE : 03; nombre de votes ABSTENTION : 11 ; nombre de suffrages exprimés : 194, majorité absolue : 98.

M. André SANTINI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu troisième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

QUATRIEME ELECTION, ELECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: M Patrick BRAOUEZEC

Résultats du vote :

Nombre de votants : 204, nombre de bulletins POUR: 198 ; nombre de bulletins CONTRE : 02; nombre de votes ABSTENTION : 04 ; nombre de suffrages exprimés : 200, majorité absolue : 101

M. Patrick BRAOUEZEC ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu quatrième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

CINQUIEME ELECTION, ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: M. Philippe DALLIER

Résultats du vote :

Nombre de votants : 203, nombre de bulletins POUR: 185 ; nombre de bulletins CONTRE : 06; nombre de votes ABSTENTION : 12 ; nombre de suffrages exprimés : 191, majorité absolue : 96.

M. Philippe DALLIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu cinquième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

SIXIEME ELECTION, ELECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: M. Daniel GUIRAUD

Résultats du vote :

Nombre de votants : 205, nombre de bulletins POUR: 199 ; nombre de bulletins CONTRE : 02; nombre de votes ABSTENTION : 04 ; nombre de suffrages exprimés : 201, majorité absolue : 101.

M. Daniel GUIRAUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu sixième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

SEPTIEME ELECTION, ELECTION DU SEPTIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: Michel HERBILLON

Résultats du vote :

Nombre de votants : 204, nombre de bulletins POUR: 198 ; nombre de bulletins CONTRE : 02; nombre de votes ABSTENTION : 04 ; nombre de suffrages exprimés : 200, majorité absolue : 101.

M. Michel HERBILLON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu septième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

HUITIEME ELECTION, ELECTION DU HUITIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: Daniel BREUILLER

Résultats du vote :

Nombre de votants : 199, nombre de bulletins POUR: 191 ; nombre de bulletins CONTRE : 04; nombre de votes ABSTENTION : 04 ; nombre de suffrages exprimés : 195, majorité absolue : 98.

M. Daniel BREUILLER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu huitième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

NEUVIEME ELECTION, ELECTION DU NEUVIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: Michel LEPRETRE

Résultats du vote :

Nombre de votants : 203, nombre de bulletins POUR: 201 ; nombre de bulletins CONTRE : 01; nombre de votes ABSTENTION : 01 ; nombre de suffrages exprimés : 202, majorité absolue : 102

M. Michel LEPRETRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu neuvième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

DIXIEME ELECTION, ELECTION DU DIXIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: Laurent LAFON

Résultats du vote :

Nombre de votants : 202, nombre de bulletins POUR: 197 ; nombre de bulletins CONTRE : 01; nombre de votes ABSTENTION : 04 ; nombre de suffrages exprimés : 198, majorité absolue : 100.

M. Laurent LAFON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu dixième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

ONZIEME ELECTION, ELECTION DU ONZIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: Georges SIFFREDI

Résultats du vote :

Nombre de votants : 205, nombre de bulletins POUR: 200 ; nombre de bulletins CONTRE : 01; nombre de votes ABSTENTION : 04 ; nombre de suffrages exprimés : 201, majorité absolue : 101.

M. Georges SIFFREDI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu onzième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

DOUZIEME ELECTION, ELECTION DU DOUZIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: Luc CARVOUNAS

Résultats du vote :

Nombre de votants : 198, nombre de bulletins POUR: 180 ; nombre de bulletins CONTRE : 11; nombre de votes ABSTENTION : 07 ; nombre de suffrages exprimés : 191, majorité absolue : 96.

M. Luc CARVOUNAS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu douzième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

TREIZIEME ELECTION, ELECTION DU TREIZIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: Éric CESARI

Résultats du vote :

Nombre de votants : 204, nombre de bulletins POUR: 192 ; nombre de bulletins CONTRE : 05; nombre de votes ABSTENTION : 07 ; nombre de suffrages exprimés : 197, majorité absolue : 99.

M. Éric CESARI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu treizième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

QUATORZIEME ELECTION, ELECTION DU QUATORZIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: Manuel AESCHLIMANN

Résultats du vote :

Nombre de votants : 206, nombre de bulletins POUR: 196 ; nombre de bulletins CONTRE : 05; nombre de votes ABSTENTION : 05 ; nombre de suffrages exprimés : 201, majorité absolue : 101.

M. Manuel AESCHLIMANN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu quatorzième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

QUINZIEME ELECTION, ELECTION DU QUINZIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: Laurent RIVOIRE

Résultats du vote :

Nombre de votants : 199, nombre de bulletins POUR: 192 ; nombre de bulletins CONTRE : 02; nombre de votes ABSTENTION : 05 ; nombre de suffrages exprimés : 194, majorité absolue : 98.

M. ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu quinzième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

SEIZIEME ELECTION, ELECTION DU SEIZIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDATE à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: Séverine MAROUN

Résultats du vote :

Nombre de votants : 203, nombre de bulletins POUR: 200 ; nombre de bulletins CONTRE : 02; nombre de votes ABSTENTION : 01 ; nombre de suffrages exprimés : 202, majorité absolue : 102.

Mme Séverine MAROUN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu seizième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

DIX-SEPTIEME ELECTION, ELECTION DU DIXSEPTIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: Olivier KLEIN

Résultats du vote :

Nombre de votants : 205, nombre de bulletins POUR: 200 ; nombre de bulletins CONTRE : 04; nombre de votes ABSTENTION : 01 ; nombre de suffrages exprimés : 204, majorité absolue : 103.

M. Olivier KLEIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu dix-septième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

DIX-HUITIEME ELECTION, ELECTION DU DIXHUITIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: Sylvain BERRIOS

Résultats du vote :

Nombre de votants : 204, nombre de bulletins POUR: 193 ; nombre de bulletins CONTRE : 07; nombre de votes ABSTENTION : 04 ; nombre de suffrages exprimés : 200, majorité absolue : 101.

M. Sylvain BERRIOS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu dix-huitième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

DIX-NEUVIEME ELECTION, ELECTION DU DIXNEUVIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDAT à la fonction de Vice-président de la Métropole du Grand Paris: Daniel-Georges COURTOIS

Résultats du vote :

Nombre de votants : 201, nombre de bulletins POUR: 198 ; nombre de bulletins CONTRE : 01; nombre de votes ABSTENTION : 02 ; nombre de suffrages exprimés : 199, majorité absolue : 100.

M. Daniel-Georges COURTOIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu dix-neuvième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

VINGTIEME ELECTION, ELECTION DU VINGTIEME VICE-PRESIDENT

EST CANDIDATE à la fonction de Vice-présidente de la Métropole du Grand Paris: Danièle PREMEL

Résultats du vote :

Nombre de votants : 205, nombre de bulletins POUR: 203 ; nombre de bulletins CONTRE : 01; nombre de votes ABSTENTION : 01 ; nombre de suffrages exprimés : 204, majorité absolue : 103.

Mme Danièle PREMEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu sixième Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

VINGT ET UNIEME ELECTION, ELECTION DU PREMIER CONSEILLER METROPOLITAIN MEMBRE DU BUREAU

EST CANDIDAT à la fonction de conseiller métropolitain membre du Bureau de la Métropole du Grand Paris: Claude GOASGUEN

Résultats du vote :

Nombre de votants : 204, nombre de bulletins POUR: 184 ; nombre de bulletins CONTRE : 14; nombre de votes ABSTENTION : 06 ; nombre de suffrages exprimés : 198, majorité absolue : 100.

M. Claude GOASGUEN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu premier conseiller métropolitain membre du Bureau de la Métropole du Grand Paris.

VINGT-DEUXIEME ELECTION, ELECTION DU DEUXIEME CONSEILLER METROPOLITAIN MEMBRE DU BUREAU

EST CANDIDATE à la fonction de conseiller métropolitain membre du Bureau de la Métropole du Grand Paris: Frédérique CALANDRA

Résultats du vote :

Nombre de votants : 205, nombre de bulletins POUR: 199 ; nombre de bulletins CONTRE : 03; nombre de votes ABSTENTION : 03 ; nombre de suffrages exprimés : 202, majorité absolue : 102.

Mme Frédérique CALANDRA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élue deuxième conseiller métropolitain membre du Bureau de la Métropole du Grand Paris.

VINGT-TROISIEME ELECTION, ELECTION DU TROISIEME CONSEILLER METROPOLITAIN MEMBRE DU BUREAU

EST CANDIDAT à la fonction de conseiller métropolitain membre du Bureau de la Métropole du Grand Paris: Xavier LEMOINE

Résultats du vote :

Nombre de votants : 205, nombre de bulletins POUR: 196 ; nombre de bulletins CONTRE : 04; nombre de votes ABSTENTION : 05 ; nombre de suffrages exprimés : 200, majorité absolue : 101.

M. Xavier LEMOINE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu troisième conseiller métropolitain membre du Bureau de la Métropole du Grand Paris.

VINGT-QUATRIEME ELECTION, ELECTION DU QUATRIEME CONSEILLER METROPOLITAIN MEMBRE DU BUREAU

EST CANDIDAT à la fonction de conseiller métropolitain membre du Bureau de la Métropole du Grand Paris: Patrice LECLERC

Résultats du vote :

Nombre de votants : 204, nombre de bulletins POUR: 184 ; nombre de bulletins CONTRE : 14; nombre de votes ABSTENTION : 06 ; nombre de suffrages exprimés : 198, majorité absolue : 100.

M. Patrice LECLERC ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu quatrième conseiller métropolitain membre du Bureau de la Métropole du Grand Paris.

VINGT-CINQUIEME ELECTION, ELECTION DU CINQUIEME CONSEILLER METROPOLITAIN MEMBRE DU BUREAU

EST CANDIDAT à la fonction de conseiller métropolitain membre du Bureau de la Métropole du Grand Paris: William DELANNOY

Résultats du vote :

Nombre de votants : 203, nombre de bulletins POUR: 194 ; nombre de bulletins CONTRE : 03; nombre de votes ABSTENTION : 06 ; nombre de suffrages exprimés : 197, majorité absolue : 99.

M. William DELANNOY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu cinquième conseiller métropolitain membre du Bureau de la Métropole du Grand Paris.

VINGT-SIXIEME ELECTION, ELECTION DU SIXIEME CONSEILLER METROPOLITAIN MEMBRE DU BUREAU

EST CANDIDATE à la fonction de conseiller métropolitain membre du Bureau de la Métropole du Grand Paris: Carine PETIT

Résultats du vote :

Nombre de votants : 206, nombre de bulletins POUR: 203 ; nombre de bulletins CONTRE : 02; nombre de votes ABSTENTION : 01 ; nombre de suffrages exprimés : 205, majorité absolue : 103.

Mme Carine PETIT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu sixième conseiller métropolitain membre du Bureau de la Métropole du Grand Paris.

VINGT-SEPTIEME ELECTION, ELECTION DU SEPTIEME CONSEILLER METROPOLITAIN MEMBRE DU BUREAU

EST CANDIDAT à la fonction de conseiller métropolitain membre du Bureau de la Métropole du Grand Paris: Denis BADRE

Résultats du vote :

Nombre de votants : 206, nombre de bulletins POUR: 202 ; nombre de bulletins CONTRE : 02; nombre de votes ABSTENTION : 02 ; nombre de suffrages exprimés : 204, majorité absolue : 103.

M. Denis BADRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est élu septième conseiller métropolitain membre du Bureau de la Métropole du Grand Paris.

Le Président de la Métropole du Grand Paris



Patrick OLLIER
Député-Maire de Rueil-Malmaison
Ancien Ministre